
détails de la vie des grandes personnalités qui l'ont façonné.

Matthieu Rey

GEMEAUX CHRISTINE DE (dir.), *Empires et colonies : l'Allemagne, du Saint-Empire au deuil postcolonial*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, « Politiques et identités », 2010, 345 p., 20 €.

On oublie souvent que l'Allemagne, elle aussi, fut une puissance coloniale. Avant d'accueillir à Berlin fin 1884 la conférence qui devait présider au partage de l'Afrique, Bismarck, longtemps sceptique à l'égard du fait colonial, jeta son dévolu sur quatre territoires africains : le Togo, le Cameroun, le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie) et l'Afrique de l'Est allemande (Tanzanie hors Zanzibar, Rwanda et Burundi). Des colonies furent également établies dans le Pacifique (Samoa, Mariannes, Marshall, Caroline) et à Tsingtao en Chine. L'Allemagne wilhelminienne revendiquait, selon le mot célèbre du chancelier von Bülow, sa « place au soleil ».

Ignoré par l'historiographie française, le colonialisme allemand était inscrit au programme de l'agrégation d'allemand en 2006, ce qui motiva l'organisation d'un colloque sur ce thème à Clermont-Ferrand en février 2007 dont les actes sont publiés quelque trois ans plus tard. Les contributeurs sont allemands, français, marocains et togolais et travaillent dans les domaines de la germanistique, de l'histoire, de la sociologie et de la sinologie. L'initiatrice du colloque, Christine de Gemeaux, a l'intelligence d'inscrire le colonialisme allemand dans la longue durée du Saint-Empire romain germanique. Il n'est pas anodin, souligne-t-elle, que l'Allemagne, bien avant de conquérir des colonies ultramarines, ait vécu durant des siècles avec l'idée d'empire. À la différence de la France dont l'universalisme républicain s'accommodait mal de la logique dominatrice de l'empire, la colonisation allemande s'en trouva simplifiée. Le sinologue Klaus Mühlhann expose cette logique raciale et ségrégationniste à l'œuvre dans la construction de la colonie de Tsingtao.

Une autre particularité de la colonisation allemande fut sa brièveté. Elle ne dura guère plus de trente ans, puisque le traité de Versailles priva l'Allemagne de ses colonies dès 1919 et les plaça sous la responsabilité de la Société des nations. Cette décolonisation, perçue comme injuste, nourrit une nostalgie coloniale qu'analyse Catherine Repussard dans son étude de la presse coloniale de l'entre-deux-guerres. Ce « colonialisme sans colonies » (p. 270) s'acheva dans les années 1950 : Jean-Paul Cahn montre combien la guerre d'Algérie permit aux Allemands de mesurer à quel point la possession de colonies, loin de constituer un facteur de puissance, pouvait fragiliser la République.

La question la plus polémique que pose le colonialisme allemand est celle de sa filiation avec la politique exterminatrice du Troisième Reich. Ingolf Diener, spécialiste réputé de la Namibie, partage l'opinion défendue par Hannah Arendt dans *Les Origines du totalitarisme* (1951), selon laquelle le génocide perpétré contre les Herero dans cette colonie africaine en 1904-1908 préfigurait l'Holocauste. Mais une autre école récuse l'hypothèse d'une « voie particulière » (*Sonderweg*) allemande pour souligner la similitude de ses pratiques coloniales avec celles des autres puissances européennes¹.

Yves Gounin

TURPIN FRÉDÉRIC, *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique (1958-1974), décoloniser et coopérer*, Paris, Les Indes savantes, 2010, 335 p., 31 €.

Y a-t-il une continuité dans les relations entre la Communauté franco-africaine et malgache, et les États d'Afrique francophone, depuis leur indépendance, sous la présidence de Charles de Gaulle et celle de Georges Pompidou ? À travers son ouvrage, Frédéric Turpin apporte des éléments de réponse très complets en passant en revue les différents thèmes qui lient ces États et

(1) Robert Gerwarth et Stephan Malinowski, « L'antichambre de l'Holocauste ? À propos du débat sur les violences coloniales et la guerre d'extermination nazie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 99, juillet-septembre 2008, p. 143-159.